

salaires accordés au corps enseignant. Le remède est dans les mains des parents.

Le deuxième défaut, c'est le manque de connaissances pédagogiques chez la grande majorité des institutrices. Sans doute monsieur le conférencier ne veut pas imputer à ces bonnes jeunes filles un fait dont elles ne sont pas responsables : elles ne peuvent pas savoir ce qu'elles n'ont pas appris. Mais il faut faire quelque chose pour elles et M. Stenson s'exprime à ce sujet en ces termes :

« Je suis heureux d'avoir à dire qu'après avoir sollicité pendant trente ans l'établissement de cours de pédagogie pour l'instruction de nos institutrices des campagnes, grâce à l'esprit d'initiative de Mgr l'archevêque de Montréal, je vois ce projet en voie de se réaliser. Je suis persuadé que l'exemple que Sa Grandeur a donné, l'été dernier, sera suivi dans tous les diocèses de la Province, et que les congrès pédagogiques diocésains fourniront, d'ici à peu d'années, l'instruction nécessaire à toutes les jeunes filles qui sont dans l'enseignement ».

Monsieur le conférencier nous parla encore de la question des locaux et des ameublements des écoles ; puis, voulant être jusqu'au bout très pratique, il nous donna un bon conseil en guise de finale !

Il arrive trop souvent — et M. Stenson n'est pas seul à l'avoir remarqué — que des bons Canadiens, qui savent pourtant écrire un peu, refusent de signer leur nom par pur respect humain. Cela contribue à accrédi-ter, auprès de certaines gens, une réputation d'ignorance qu'en fait même nos populations des campagnes ne méritent pas !

J'en tombe d'accord ! S'il fallait pour signer s'obliger à mouler les rondes et les gothiques, combien de savants n'auraient pu signer leurs œuvres !

Inutile d'ajouter que la conférence de M. Stenson a été très heureusement appréciée et goûtée.

28 février, 1902.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.